

PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 8 janvier 2025 à 9 h 11 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250108-56

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, Adamo Alfieri et Rachelle Delli-Quadri concernant l'acquisition du lot 1 173 021 du cadastre du Québec, à des fins de revente;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1829507)
(SD-2024-6588)

CE-20250108-57

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 254 900 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12727-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 173 021 du cadastre du Québec, à des fins de revente;



d'approuver une dépense au montant de 65 100 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations pour défrayer le remboursement de divers frais encourus par les propriétaires pour la construction d'un bâtiment résidentiel;

d'approuver une dépense jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12727-F, pour défrayer les intérêts au taux légal et de 50 % de l'indemnité additionnelle depuis le 16 octobre 2023, et ce, jusqu'au parfait paiement sur le montant de 320 000 \$;

d'approuver une dépense au montant de 20 573,34 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations pour défrayer les honoraires professionnels exigés par la partie expropriée;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1829507)
(SD-2024-6588)

CE-20250108-58	DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12727-F - ACQUISITION - LOT 1 173 021
-----------------------	---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12727-F, un montant de 291 200 \$, exempt de taxes, sur un terme de 20 ans, le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1829507)
(SD-2024-6588)

CE-20250108-59	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT D'ENQUÊTE - COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC
-----------------------	--

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'enquête de la Commission municipale du Québec daté du 6 janvier 2025.

(SD-2025-11)



CE-20250108-60	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC. RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'approuver l'entente de partenariat pour le codéveloppement d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre Ville de Laval et BVC-Groupe Cyberjustice inc., au montant de 4 472 070 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (CT:1831611) (SD-2024-6831)
CE-20250108-61	DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13077-F - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC. RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13077-F, un montant de 4 083 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'approbation de l'entente de partenariat à intervenir avec BVC-Groupe Cyberjustice inc. par le conseil municipal. (CT:1831611) (SD-2024-6831)
CE-20250108-62	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la performance organisationnelle, soit: la création d'un poste en surplus de structure de responsable amélioration continue, classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$ et son abolition à la date effective de retraite de l'employé identifié au rapport RH joint au sommaire décisionnel occupant le poste actuel de responsable



amélioration continue, soit le 6 février 2025;

code budgétaire: 17101-134400-111120;

la réaffectation de l'employé identifié au rapport RH occupant le poste de responsable amélioration continue (0004) sur le poste en surplus de structure de responsable amélioration continue, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 17101-134400-111120;

la nomination de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel au poste de responsable amélioration continue, classe 9, au salaire annuel de 122 901,74 \$ (échelon 5);

code budgétaire: 17101-134400-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-6294)

CE-20250108-63

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant ce service, soit:

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de coordonnateur gestion de l'invalidité (0006), classe 3, au salaire annuel de 79 664 \$ avec un seuil d'engagement de 63 731,69 \$, en un poste permanent d'agent de bureau II, classe 3, au salaire annuel de 63 614,72 \$ avec un seuil d'engagement de 41 349,56 \$;

du code budgétaire: 27404-161203-111120;
au code budgétaire: 27404-161203-111130;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de conseiller en gestion d'invalidité (0006), classe 5, au salaire annuel de 97 700,05 \$ avec un seuil d'engagement de 78 159,55 \$, en un poste permanent de conseiller principal relations travail, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$;

du code budgétaire: 27404-161203-111120;
au code budgétaire: 27102-161200-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;



le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-6532)

CE-20250108-64

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF AUDITEUR - BUREAU
DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 48732, pour une banque de 800 heures sur une période maximale de 52 semaines, au poste de chef auditeur au Bureau du vérificateur général, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6549)

CE-20250108-65

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - INGÉNIEUR INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE -
GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 651 404 \$, pour assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux d'un ingénieur instrumentation et contrôle au Service de la gestion de l'eau, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(SD-2024-6600)

CE-20250108-66

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - INGÉNIEUR
INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55594, pour une période de 260 semaines, au poste d'ingénieur instrumentation et contrôle au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6600)

CE-20250108-67

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF DE PROGRAMME GIRC
- EXPÉRIENCE CITOYENNE



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53421, pour une période de 72 semaines, au poste de chef de programme GIRC au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6650)

CE-20250108-68

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53384, pour une période de 52 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6664)

CE-20250108-69

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant d'assistant directeur secteur enquêtes (0003) au salaire annuel de 166 742,36 \$ avec un seuil d'engagement de 165 912,90 \$, en un poste de directeur adjoint police au salaire annuel de 185 780,24 \$ avec un seuil d'engagement de 145 710,44 \$;

du code budgétaire: 40105-211110-111120;
au code budgétaire: 40105-211110-111110;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent titularisé d'assistant directeur secteur gendarmerie (0003) au salaire annuel de 166 742,36 \$ avec un seuil d'engagement de 165 912,90 \$, en un poste de directeur adjoint police au salaire annuel de 185 780,24 \$ avec un seuil d'engagement de 145 710,44 \$;

du code budgétaire: 40105-211110-111120;
au code budgétaire: 40105-211110-111110;



les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-6689)

CE-20250108-70

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
DIRECTEURS ADJOINTS - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de nommer les 2 employés identifiés au rapport RH joint au sommaire décisionnel au poste de directeur adjoint police au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6689)

CE-20250108-71

STAGE - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 55619 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 105 heures, au poste de stagiaire au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6783)

CE-20250108-72

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 23 décembre 2024.

(SD-2024-6651)

CE-20250108-73

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 20 décembre 2024.

(SD-2024-6768)

CE-20250108-74

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13193

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens concernés par le projet de Règlement numéro L-13193 ainsi que le plan et la liste des adresses des citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation.

(SD-2024-6486)

CE-20250108-75

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13193

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro L-13193 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles afin de ne plus assujettir le bâtiment sis au 1535, boulevard Chomedey aux dispositions de ce règlement;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au jeudi 30 janvier 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-6486)

CE-20250108-76

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13193

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13193 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles afin de ne plus assujettir le bâtiment sis au 1535, boulevard Chomedey aux dispositions de ce règlement.

(SD-2024-6486)



CE-20250108-77	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13186 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13186 relatif aux modalités de publication des avis publics. (SD-2024-6534)
CE-20250108-78	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13186 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13186 relatif aux modalités de publication des avis publics. (SD-2024-6534)
CE-20250108-79	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13186 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13186 relatif aux modalités de publication des avis publics. (SD-2024-6534) Les discussions sur les points 36.1 et 36.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure. À 12 h 22, la séance est suspendue. À 13 h 37, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.
CE-20250108-80	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-10



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-10 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier le territoire d'application du PIIA «Ensembles bâtis d'intérêt» et d'y assujettir les secteurs entourant le boulevard Mattawa et l'avenue du Crochet;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 6 février 2025 à 19 h, en la salle du conseil municipal située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-6554)

CE-20250108-81

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-10

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-10 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier le territoire d'application du PIIA «Ensembles bâtis d'intérêt» et d'y assujettir les secteurs entourant le boulevard Mattawa et l'avenue du Crochet.

(SD-2024-6554)

CE-20250108-82

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-10

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens concernés par le projet de Règlement numéro CDU-1-10 ainsi que le plan et la liste des adresses des citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation.

(SD-2024-6554)



À 14 h 29, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière